

# DIPLÔME

## Expert immobilier

### Évaluation des biens résidentiels

Le Président de l'Institut National des Professions Immobilières (INDPI),

Vu le procès-verbal de l'examen attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle de connaissances et des aptitudes prévues aux exigences du Référentiel National de l'INDPI sur la formation « Expert immobilier » relative à l'évaluation des biens résidentiels auprès de l'organisme de formation enregistré sous le numéro 44540357254 auprès du Préfet de la région Grand Est et certifié Qualiopi par Certifopac (n°177011-1), lui-même accrédité par la Cofrac (n° 5-0620),

Certifie :

**ORTOLI ANTOINE**  
Né le 31 août 1987

et lui confère le titre d'Expert immobilier certifié sous le numéro d'agrément INDPI n° 213101AF30X4094

Délivré le 01 mai 2024

Organisme de formation agréé

Institut National des Professions Immobilières

Pour vérifier l'authenticité  
de ce document :



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

*Le présent Diplôme est remis pour servir et faire valoir des droits et prérogatives qui y sont attachés*



# CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

29 avril 2024

**Expert judiciaire**

— Certificat —

Ce document atteste que **Antoine Ortoli** a fini la formation  
"Expert judiciaire" (20 heures)  
délivrée par ODYSSEE DEVELOPPEMENT

Résumé de la formation : Formation à l'expertise judiciaire conformément au décret N°2023-468 du 16 juin 2023 (Maîtrise des spécificités des juridictions en droit français et des compétences de l'expert judiciaire)

Vous pouvez aussi retrouver ce document sur Internet à l'adresse suivante : <https://odysseedeveloppement.360learning.com/redirect/api/certification/4138182283815732>

Référence : 4138182283815732

Marc FLON  
Président & CEO

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*La présente Certification professionnelle est remise pour servir et faire valoir des droits et prérogatives qui y sont attachés*